2026-02

SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS

* * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU

Reçu à la Préfecture de Loir-et-Cher, le :
02 MARS 2026

* * *

SEANCE DU LUNDI 26 janvier 2026

* * *

L'an deux mil vingt-six, le lundi 26 janvier, à huit heure trente, les membres du Bureau du Syndicat Mixte du Pays Vendômois, convoqués le 15 janvier 2026, se sont réunis dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays Vendômois et en visioconférence, sous la présidence de Madame Claire FOUCHER-MAUPETIT, Présidente.

OBJET : AVIS SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE A VOS ID.

Étaient présents :

Nombre de membres en exercice : 24
Nombre de présents en présentiel : 9
Nombre de présents en distanciel : 4
Nombre de votants : 13

Nom	Présent	Visio	Absent
Madame Claire FOUCHER-MAUPETIT	X		
Madame Florence DOUCET			E
Madame Monique GIBOTTEAU	X		
Monsieur Philippe GOUET			E
Monsieur Philippe MERCIER	X		
Monsieur Bernard PILLEFER			E
Monsieur Alain BOURGEOIS		X	
Madame Karine GLOANEC-MAURIN	X		
Monsieur Laurent BRILLARD			E
Monsieur Yves ROLLAND			E
Madame Marie-Claude OROSQUETTE		X	
Monsieur Michel CHARTRAIN			E

Nom	Présen	Visio	Abse
Monsieur Bruno BARBIER		X	
Monsieur Yves BELOEIL	X		
Monsieur Bernard BONHOMME	X		
Madame Floriane CASSAUD			E
Monsieur JM CHALON			E
Monsieur François GAULLIER		X	
Madame Claire GRANGER	X		
Madame Catherine MONNIER			E
Monsieur Pierre SOLON	X		
Monsieur Arnaud TAFILET			E
Madame Marylène GOUET		X	
A pourvoir suite décès JC THUILLIER			

E : excusé(e)

La Présidente rappelle que le Bureau, a reçu délégation par délibérations du Comité Syndical n°2020-18 du 14 septembre 2020, pour l'examen des dossiers du Contrat Régional du Pays Vendômois.

La Présidente présente aux membres du Bureau les demandes de subventions déposées au titre des projets « A Vos Id » du CRST

Le Bureau, à l'unanimité des votes exprimés (13 POUR, 0 CONTRE, 0 Abstention), émet un avis favorable sur les projets suivants :

2026-02

TITRE PROJET	OBJECTIFS DU PROJET	MAITRE D'OUVRAGE	Durée du projet et montant demandé	Avis du Bureau
La Carasoft, bar mobile initié par les jeunes du Cheptel Aleïkoum	Bar mobile initié par de jeunes adhérents de l'association (9 à 16 ans). Collectif soutenu par des adultes et partenaires locaux pour créer et gérer un bar mobile sans alcool présent sur des événements festifs. Etude et construction du cahier des charges du projet, co-construction de dossier de subvention, design du bar, puis conception et construction. Exploitation du bar. Co-construction du projet entre jeunes, adultes, habitants, partenaires Construction avec réemploi de matériaux A long terme, bar exploité par les jeunes sur les événements locaux (fêtes de village, fêtes des écoles, festivals, spectacles, brocantes ...) Projet éducatif pour les jeunes, acquisition de compétences, éducation à la citoyenneté, apprentissage du travail collectif, valorisation du recyclage Partenaires : Commanderie d'Arville, Commune et Comité des fêtes de la commune, communauté de Communes des Collines du Perche, épicerie associative	Association « Cheptel Aleïkoum » Couëtron au Perche	Durée 2 ans Projet : 36 191€ Subvention AVOSID : 10 000€ (27,5%)	Favorable
Initiation d'une démarche expérimentale à l'éducation artistique et culturelle en Vendômois	L'initiative vise à rendre la musique classique (dite « savante ») accessible à tous et à utiliser l'art comme outil de médiation et de soin . Les principaux objectifs sont : • **Accessibilité et médiation :** Toucher 1 500 citoyens par an à travers au moins 20 projets. Cela inclut 300 enfants, 600 personnes âgées ou en situation de handicap, et 200 personnes issues d'autres structures. • **Éducation Artistique et Culturelle (EAC) :** Mettre en place des ateliers annuels dans des établissements scolaires (collèges de Morée et Mondoubleau, Lycée Ronsard) et des interventions musicales en EHPAD. • **Musicothérapie et soin :** Développer un volet innovant de médiation pour les publics éloignés (hôpitaux, structures liées au handicap comme l'IME de Naveil ou l'APHP de Cormenon) pour répondre aux besoins des soignants et des malades. **Pérennité:** Atteindre l'autonomie financière du projet d'ici août 2027 grâce au mécénat et aux sociétés civiles (ADAMI, SPEDIDAM).	Association « Les Amis de la Musique en Vendômois » Vendôme	Durée 2 ans (fin 2025, fin 2027) Projet : 97 952€ Subvention AVOSID : 48 000 € (49%)	Favorable *avec remarque de demande de rapprochement auprès du CD41 en ce qui concerne l'action envers les EHPADs*

Ainsi fait et délibéré en Séance,
Les jour, mois et an ci-dessus,
La Présidente,

Claire FOUCHER-MAUPETIT

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS * VENDÔME Loir-et-Cher *

Visa de la préfecture : 02 Mars 2026
Délibération rendue exécutoire par publication à compter du : 05 Mars 2026
La Présidente
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,